Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20260130-2026_01_27_05-DE

Mardi 27 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 janvier, le Conseil Municipal de LE COURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HOUEIX Raymond, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	15
Nombre de présents	14
Nombre de votants	14
Date de la convocation	21 janvier 2026

PRESENTS	HOUEIX Raymond	TRIBALLIER Joël	BROHAN Hervé
	LABEUR Chantal	LE COURTOIS Anthony	RETO Ronan
	POISSEMEUX Emmanuelle	MONNIER Karine	TRIBALLIER Stéphanie
	LE BRUN Delphine	BOURHIS Typhaine	
	BOLAN Alexandre	CORFMAT Jean-Pierre	FERRAND Jacky

ABSENTS
EXCUSES
NON EXCUSES : HALLIER Cécile
Désignation du secrétaire de séance : Delphine LE BRUN

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) – Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Délibération 2026-01-27-05

Vu

- le Code général des collectivités territoriales ;
- le Code de l'urbanisme, et notamment l'article L.153-12 ;
- la délibération du Conseil communautaire de Questembert Communauté en date du 8 décembre 2025 relative au débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi ;
- le document de présentation des orientations générales du PADD transmis par Questembert Communauté ;

Considérant
que, conformément aux dispositions de l'article L.153-12 du code de l'urbanisme, les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme intercommunal doivent faire l'objet d'un débat au sein du conseil municipal ;

Après en avoir débattu, le Conseil municipal :

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20260130-2026_01_27_05-DE

PREND ACTE
De la tenue du débat, en séance du Conseil municipal, sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Questembert Communauté, sur la base des documents présentés.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Au registre sans les signatures

À Le Cours le 28 janvier 2026

Raymond HOUEIX
Maire de Le Cours



Delphine LE BRUN
La secrétaire de séance

